

Communiqué de presse

L'ISP et l'ASFC envisagent d'établir un partenariat stratégique visant à améliorer la formation de conduite de la police

Neuchâtel, le 19 juin 2024 – L'Institut Suisse de Police (ISP) et l'Association Suisse pour la Formation des Cadres (ASFC) ont signé un protocole d'accord en vue d'un partenariat stratégique qui vise à améliorer la qualité de la future formation de conduite modulaire destinée aux policières et policiers en Suisse et à en promouvoir la reconnaissance. Cette collaboration doit permettre d'optimiser les programmes de formation et de les conformer aux exigences formelles de l'ASFC. Cela contribuera à offrir au personnel – qui dispose souvent d'une grande expérience de conduite – une formation de conduite de haut niveau et reconnue sur le plan civil.

Principaux objets du partenariat

L'accord conclu dans le cadre du Concept général de formation (CGF) prévoit les rôles suivants : l'ISP agira en tant que chef de projet mandaté et l'ASFC fera office de partenaire consultatif. L'objectif sera d'octroyer le certificat « Leadership ASFC » à l'issue du premier niveau (diplôme ISP de conduite de niveau I) et le certificat « Management ASFC » à la fin du deuxième niveau (diplôme ISP de conduite de niveau II).

Plus-value de la nouvelle formation

La future formation de conduite des niveaux de cadre I et II apportera des compétences approfondies en matière de conduite et de management tout en intégrant des méthodes d'enseignement innovantes et des entraînements en situation réelle. Parallèlement, la réorientation de la formation de conduite devra permettre d'accroître l'attractivité des carrières policières et d'en assurer la pérennité. Objectif : faire en sorte que l'ensemble des policières et policiers fassent valoir leurs compétences ainsi que leurs talents et bénéficient, à ce titre, d'une reconnaissance. L'orientation vers la pratique et les compétences restera toujours la priorité dans la formation. Cette réorientation n'aura aucun impact sur la formation de base tournée vers la pratique. « Dans la police, nous avons un grand nombre de collaboratrices et collaborateurs dotés d'une solide expérience de la conduite. Cela peut et doit – comme c'est le cas depuis longtemps dans d'autres professions – également être reconnu », affirme le Conseiller d'Etat Philippe Müller, président du Conseil de fondation de l'Institut Suisse de Police.

Participation à large échelle

En vue de la réorientation de la formation de conduite de la police, la Conférence des commandantes et commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS), fedpol, la Police militaire, la Police des transports des CFF et l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières participeront à l'élaboration des nouveaux contenus de la formation. L'ASFC tiendra un rôle de conseil tandis que l'ISP assumera la direction du sous-projet.

Mise en place dès 2027

La nouvelle formation de conduite de la police sera mise en place progressivement à partir de 2027. Dans ce contexte, l'ISP et l'ASFC collaboreront étroitement pour s'assurer que le programme de la formation répondra aux normes élevées de l'ASFC et qu'il sera amélioré en

continu. Cette planification à long terme permettra une mise en œuvre rigoureuse et efficace des nouvelles normes.

Composante du Concept général de formation

La réorientation de la formation de conduite de la police s'inscrit dans le Concept général de formation (CGF), qui prévoit l'harmonisation de la formation des cadres et des spécialistes de police afin d'accroître l'attractivité des carrières policières et de mieux prendre en compte les futures exigences de l'activité et de la conduite policières modernes dans ces carrières. La Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a mandaté le projet, dont la direction est assurée par l'ISP.

Renseignements

Institut Suisse de Police (ISP)

Stefan Aegerter, directeur de l'ISP, téléphone 079 356 63 13, dir.isp@ne.ch

Association Suisse pour la Formation des Cadres (ASFC)

Christian Santschi, président de l'ASFC, téléphone 079 215 47 37, christian.santschi@svf-asfc.ch



(de gauche à droite : Stefan Aegerter, Directeur ISP ; Christian Santschi, Président ASFC ; Conseiller d'Etat Philippe Müller, président du Conseil de fondation ISP ; Daniel Peter, Président CAQ ASFC.)

Informations complémentaires :

- Article sur le site internet de l'ISP : [Première étape franchie pour le CGF](#)
- Site internet de l'ISP : www.institut-police.ch
- Site internet de l'ASFC : www.svf-asfc.ch